
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

11 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2023 à 18 h 00 au Pavillon de la Montagne.



Présents : **M. Claude Riverin, maire**
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3
Mme Kim Limoges, conseillère, poste 4
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

Absent(s) : M. Eric Larouche, conseiller poste 2



Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier.

Note : Une copie de l'ordre du jour a été remise 72 heures avant la journée de cette séance.

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

1. MOT DE BIENVENUE

M. maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil.

260-2023

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que M. le maire, Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution

3. ADMINISTRATION ET FINANCES

-
- 3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2024 - résolution
 - 3.2 Adoption du taux de taxes foncières 2024 - résolution
 - 3.3 Adoption du programme triennal d'investissement - résolution

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. DISPOSITIONS FINALES

- 5.1 Levée de la séance

3. ADMINISTRATION ET FINANCES

261-2023

3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2024

Le maire, M. Claude Riverin présente les différents éléments des prévisions budgétaires 2024 de la municipalité. Il explique les différences entre le budget 2023 et celui de 2024 et annonce que Sainte-Rose-du-Nord propose un budget équilibré de 1 606 359\$

Il explique qu'il s'agit d'un budget à la hausse de 7% qui comprend une contribution de 33 000\$ à la création d'un fonds de roulement.

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires 2024 de la municipalité

262-2023

3.2 Adoption du taux de taxes foncières 2024

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2024 de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de réduire au maximum les impacts de la hausse généralisée des dépenses liée à l'inflation;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de regarnir le fonds de roulement de la municipalité :

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le taux de la taxe foncière au montant de 1.32\$/100\$ d'évaluation pour l'année financière 2024.

263-2023

3.3 Adoption du programme triennal d'investissement

Le maire, M. Claude Riverin présente les différents éléments du programme triennal d'investissement de la municipalité. Il passe en revue les grands projets

envisagés par Sainte-Rose-du-Nord, notant au passage les nombreux défis à relever.

IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité, d'adopter le programme triennal d'investissement de la municipalité pour les années 2024, 2025 et 2026.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5. DISPOSITIONS FINALES

264-2023

5.1 Levée de la séance

M. Étienne Voyer propose que la séance soit levée à 18h 20.

ERIC EMOND
Directeur général et secrétaire-
trésorier

CLAUDE RIVERIN
Maire